

« Impeachment » de Trump : où en est-on ?

Article rédigé par *André Archimbaud*, le 21 juin 2017

Les républicains se révoltent-ils en masse ? Niet...

On est parti de « *l'ingérence russe* », pour passer à la « *trahison* », et maintenant conclure sur « *l'entrave à la justice* ». Tout a commencé au début de l'année, lorsque deux pièces maîtresses ont disparu de l'échiquier du président : d'abord, le départ du général Mike Flynn, conseiller à la Sécurité nationale, et « *trop proche de l'ambassadeur russe* » ; ensuite la récusation, pour les mêmes raisons, du ministre de la Justice (Jeff Sessions, le plus ancien allié de Trump) sur toute enquête relative à « *l'affaire russe* ».

Trump s'est alors trouvé avec un ministère de la Justice qu'il ne contrôlait pas, peuplé de hauts fonctionnaires démocrates, qui ont laissé les coudées franches à James Comey – *prima donna* du FBI et archétype du marécage que veut drainer Trump – pour entretenir pendant trois mois un nuage de suspicions sur le président, relayées en continu par la presse.

Comey avait confirmé *in camera* aux parlementaires que Trump n'était pas personnellement sous enquête, tout comme il l'avait confirmé à Trump à trois reprises.

Pourtant, chaque fois, en séances parlementaires publiques, Comey laissait le doute s'amplifier. Trump lui avait demandé deux choses en privé : lâcher du lest sur Flynn (« *un chic type qui n'avait fait que son travail* ») et informer le public que le président ne faisait personnellement pas l'objet d'une enquête. Ce que Comey n'a pas fait. Trump a donc viré Comey le 9 mai... Grâce à un argumentaire bâti par Rod Rosenstein, vice-ministre récemment nommé, et ancien procureur. Un homme de l'establishment...

Les démocrates comme les néocons ont fait semblant de croire qu'il y avait là une entrave à la justice.

Or, en tant que chef du pouvoir exécutif, le président a constitutionnellement le droit de licencier le chef du FBI, le ministre ou le vice-ministre, sauf si sa décision est le fruit d'une corruption visant à entraver une inculpation déjà matérialisée en Cour (selon Alan Dershowitz, constitutionnaliste et professeur à Harvard – très proche des Clinton).

Le Sénat a convoqué Comey le 8 juin, lequel a admis avoir pris des notes après chaque rencontre tenue avec Trump, notes qu'il a fait circuler dans la presse pour inciter le vice-ministre Rosenstein à nommer un procureur *ad hoc* afin d'enquêter sur dix mois d'enquêtes pourtant sans suites. Avec des risques considérables de métastases pénales.

Newt Gingrich et les alliés de Trump voient, en effet, plusieurs problèmes : ces enquêtes sont des usines à parjure, car il est très facile de se faire piéger pour un oubli ou une inexactitude, à la discrétion du procureur (« On peut y faire condamner un sandwich au jambon ! », selon l'adage des juristes américains). Ensuite, le procureur Mueller, ancien patron du FBI de Bush, est un ami intime de Comey, qui devient témoin dans une possible affaire criminelle : conflit d'intérêts ? Enfin, Mueller vient de recruter une équipe qui a financé la

campagne Hillary, l'un ayant travaillé pour la fondation Clinton, l'autre ayant pour spécialité la « réécriture » du concept d'entrave à la justice.

Les républicains se révoltent-ils en masse ? Niet... « *Sont-ils complices du traquenard ?* », se demandait dimanche la juge Jeanine Pirro, les accusant par ailleurs de saboter le programme législatif de Trump. Plusieurs voix soulignent, toutefois, l'invalidité de l'enquête Mueller et conseillent à Trump de limoger son ami Sessions. Il lui faut un « vrai » ministre qui remettra de l'ordre. Obama ne s'était pas gêné...

Source : Boulevard Voltaire